

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION
DES APPARTEMENTS
DE NOTRE RESIDENCE HÔTELIÈRE

Généralité :

Seuls les collations, boissons ou repas servis par notre établissement peuvent être consommés dans nos espaces communs, terrasse ou parc. Les animaux sont acceptés dans notre établissement à l'exception de nos salles de restaurant.

Résidence Hôtelière

• **Le jour de votre arrivée :**

L'appartement réservé est mis à votre disposition au plus tard pour 15 heures. L'appartement est propre et comprend les lits faits, un kit toilette (drap de bain + serviette éponge), un kit entretien courant. Pour une location au-delà de 8 nuits une rotation complète, au cours de votre séjour, du linge de maison et un ménage (à l'exception du matériel et ustensiles de cuisine et poubelle) est inclus dans le prix. L'appartement ne sera mis à votre disposition qu'après un dépôt de garantie de 200 € (chèque bancaire ou carte bancaire). Ce dépôt ne sera productif d'aucun intérêt. Il est versé pour répondre des dégâts qui pourraient être causés à l'appartement loué, aux parties communes, aux objets, mobiliers et autres le garnissant, ainsi que les frais de ménage dans le cas où l'appartement ne serait pas rendu propre et en ordre (poubelles vidées, cuisine rangée et nettoyée...). Le dépôt de garantie sera restitué sous 10 jours après la fin du séjour par courrier, après déduction(s), le cas échéant. L'appartement ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre de personne supérieur à sa capacité.

• **Inventaire et état des lieux :**

Un inventaire vous est remis dès votre arrivée et figure dans chaque appartement. Vous devez en vérifier l'exactitude et la qualité et signaler à la réception toute anomalie, objets manquants ou dégradés, le cas échéant, dans les 4 heures suivant votre arrivée. Lors de la libération de votre appartement au plus tard pour 10 heures le jour de votre départ, l'inventaire et l'état de propreté de l'appartement feront l'objet d'un contrôle, au moment de son reconditionnement, par notre personnel, et tout manque vous sera facturé et/ou déduit du dépôt de garantie. Vous prenez l'engagement à rendre, à votre départ, l'appartement propre et rangé (vaisselle lavée et rangée, poubelles vidées...). Si vous le désirez et pour vous éviter le nettoyage du départ celui-ci peut être effectué par notre personnel moyennant un forfait de 60 €